



facture

numéro de facture : 2222420036000

date : 19/09/2022

page : 1/2

Renseignement sur facture
florian.dannely@orange.com
Tél. : 03 28 39 25 91

Numéro de compte
1SA9A2200007

Exp : Orange UPR SE - DA Immobilier 8 rue du
Dauphiné 69424 Lyon cedex 03

HECTARE SA
75 ZA LES PORTES DOMITIENNES
CS 30020
34740 VENDARGUES

objet :

Demande de viabilisation de 8 lots nus
suivant devis J1-A9A-LOT-21-046348
1 RUE ALEXANDRE CHAZEUX 13013
MARSEILLE 13EME

message important :

merci d'indiquer avec votre règlement
les coordonnées des factures réglées
(numéro, date, montant TTC). Adresse
d'envoi des chèques : Orange - TSA
40049, 41976 Blois Cedex 9 (détails au
dos)

Pour les factures non prélevées, nous
vous rappelons qu'il est indispensable
de joindre à votre règlement les numéros
de factures correspondant au détail de
l'affectation des sommes payées

A compter de la facture de décembre
2022, le mode de paiement par chèque
ne sera plus proposé. Le règlement de
vos factures par virement bancaire
demeurera possible.

Somme à payer avant le 19/10/2022 (Montant EUR TTC) 2 786,40

Période concernée : 19092022

Désignation	Prix Unitaire HT	Qté	Code TVA	Montant EUR HT
Z1 L2 06-12 Conseil, suivi des travaux et recette de conformité des infrastructures en lotissement pour réseaux fibre optique	1560,00	1	23	1 560,00
T15 3-8 Travaux de câblage optique 1FO d'une zone pavillon depuis PDO à proximité du lot jusqu'au point de raccordement en limite de lotissement	220,00	8	23	1 760,00
T1 1-12 Etude du projet de câblage mono ou bi fibre optique pour pavillons neufs ou lots	550,00	1	23	550,00
Acompte 2222420001980	-1548,00	1	23	- 1 548,00

Total facture (EUR HT) 2 322,00

T.V.A. acquittée sur les débits	Code	Taux	Montant TVA	Montant EUR HT	
	23	20%	464,40	2 322,00	464,40

Somme à payer (EUR TTC) 2 786,40

25/11/2022

Stornello Gérald
Responsable opérationnel travaux



Orange, SA au capital de 10 640 226 396 euros, 111 quai du Prés. Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux - 380 129 866 RCS Nanterre N° de TVA I.C. : FR 89 380 129 866

Coupon détachable à joindre à votre règlement

Pour tout paiement par virement, veuillez noter la référence de la facture dans le libellé du virement

Orange

Nom de la banque : BSD AG GDES ENTREP LILLE
Code BIC : CMCIFRPPXXX
Code IBAN : FR76 3002 7172 1800 0571 6150 333

ORANGE
TSA 40049
41976 Blois Cedex 9
FRANCE

Conditions de règlement
30 jours date de facture

N° Compte : 1SA9A2200007 HECTARE SA
N° Facture : 2222420036000
Echéance : 19/10/2022
Net à payer EUR : 2 786,40

Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier

003416000088 752222420036000000093800 278640

Comment régler votre facture

1. Pour payer par carte bancaire, rendez-vous sur l'adresse web indiquée au recto de votre facture. Entièrement gratuit simple et sans aucune formalité d'envoi.

2. S'il s'agit d'une facture prélevée, conformément à votre demande, le montant de votre facture sera automatiquement prélevé sur votre compte, dont les coordonnées sont indiquées sur votre avis de prélèvement. En cas de changement de coordonnées bancaires, il convient d'informer très rapidement votre agence et de lui envoyer une nouvelle autorisation de prélèvement avec un RIB (adresse au recto).

3. Si vous souhaitez régler par chèque, veuillez l'adresser accompagné du coupon détachable, situé au bas du recto de la première page facture, à l'adresse imprimée sur celui-ci.

Le montant de votre facture est exigible dès réception et le paiement devra intervenir au plus tard à la date d'échéance également indiquée au recto de la première page facture.

4. Si vous souhaitez régler par virement, celui-ci doit être effectué, en précisant votre numéro de compte et numéro(s) de facture, sur le compte d'Orange dont le code IBAN est : FR76 3002 7172 1800 0571 6150 333.

5. En cas de désaccord sur votre facture, n'hésitez pas à contacter votre interlocuteur facturation. Vous devez néanmoins payer, dans les délais, le montant non contesté de votre facture.

6. Aucun escompte ne sera pratiqué en cas de paiement anticipé.

Sauf convention expresse contraire, le non paiement dans les délais entraîne une majoration égale à 3 fois le taux d'intérêt légal, appliquée par quinzaine indivisible sur le montant toutes taxes comprises des sommes dues. Une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement est perçue conformément à l'article D441-5 du Code du commerce.



Affaire suivie par Pierre Henri PENICHOU
Service Recouvrement produits non commerciaux
Téléphone : 0969390020 choix 3
E-mail : pierrehenri.penichou@orange.com
Référence : 20221118-059

2523260317N00001 00589



HECTARE SA
75 ZA LES PORTES DOMITIENNES
CS 30020
34740 VENDARGUES



NIORT, le 22/11/2022

LETTRE DE RELANCE

Madame, Monsieur,

A ce jour, je n'ai pas enregistré le règlement de l'affaire citée en référence et constate que votre compte présente un solde débiteur dont vous trouverez le détail **AU VERSO**.

Si vous venez d'effectuer ce paiement, je vous remercie de me contacter sans tarder afin de me communiquer les références de votre règlement dont je n'ai pas trace.

S'il s'agit d'un oubli de votre part, je vous invite à procéder dès maintenant au paiement de la somme due, en prenant soin de rappeler le numéro de la facture : 2222420036000 selon les modalités précisées en annexe.

Dans l'attente de votre règlement, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.

Pascale Mirandette
Responsable Département Impayés



2523260317N0000130102

Décompte des sommes dues au 22/11/2022

Adresse de Règlement :

**ORANGE
TSA 40049
41976 BLOIS Cedex 9**

Virement sur IBAN : FR76 3002 7172 1800 0571 6150 333 BIC : CMCIFRPP

P.S. : Merci de bien prendre soin de rappeler le numéro de la facture.

N° de Facture	Date Facture	Date échéance	Montant Facture € TTC	Montant restant dû € TTC
2222420036000	19/09/2022	19/10/2022	2 786,40	2 786,40
Total général				2 786,40